

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2013

L'an deux mil treize le vingt-quatre juillet le Conseil Municipal de la Commune de CUSSAC FORT MEDOC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à 19 heures 30 au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Dominique FÉDIEU – Maire

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs FEDIEU, MEDINA, NABET, BLANCHARD, GUICHOUX, PIRON, LARTIGUE, Mesdames, GAUTHIEZ, MERGALET, SEGUIN, GARDETTE,

ABSENTS EXCUSES:

M CASSEGRAIN qui a donné procuration à Monsieur MEDINA

Mme SEGOIN qui a donné procuration à Mme SEGUIN

M DEHRI qui a donné procuration à M PIRON

ABSENTS :

Monsieur CAILLER

Madame TENAILLE

SECRETAIRE DE SEANCE :

M MEDINA Emile

SECRETAIRE ADJOINTE :

Mme PIRON Catherine

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 octobre 2013

XXXXXXXXXXXXXXXX

Ordre du jour

- ❖ 2013-060 Décision modificative n° 3 budget des Commerces
- ❖ 2013-061 Convention de mise à disposition de parcelles à ERDF
- ❖ 2013-062 Déclassement d'une parcelle issue de la place des Commerces
- ❖ 2013-063 Convention de stage
- ❖ 2013-064 Taxe sur la consommation finale d'électricité

XXXXXXXXXXXXXXXX

2013-060 DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET DES COMMERCES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, de procéder au vote de virement de crédits suivant sur le budget de l'exercice.

COMPTES DEPENSES

Chap.	Compte	OpER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
				FONCTIONNEMENT	
023	023			<i>Virement à la section d'investissement</i>	-4589.00€
011	6061			Eau et énergie	100.00 €
011	6262			Frais de télécommunication	280.00 €
011	6152			Entretien des bâtiments	4209.00 €
				TOTAL	0.00 €
				INVESTISSEMENT	
21	2138	10003		Autres constructions	- 4589.00 €
				TOTAL	- 4589.00 €

COMPTES RECETTES

Chap.	Compte	OpER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
				FONCTIONNEMENT	
				TOTAL	€
				INVESTISSEMENT	
021	021	OPFI		<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	-4589.00 €
				TOTAL	- 4589 €

2013-061 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PARCELLES A ERDF

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'Electricité Réseau Distribution de France (ERDF) demande la mise à disposition des terrains situés à Cussac Fort Médoc, parcelles cadastrées ZA 152 – 164 – 323 – 324 - 494, afin d'installer une ligne électrique souterraine alimentant le réseau de distribution publique d'électricité.

En vue de l'exploitation de ces ouvrages, ERDF demande le droit de passage de ses agents et la mise à disposition permanente des dégagements pour le passage du matériel.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité

- AUTORISE la mise à disposition du terrain et l'accès du personnel et du matériel d'ERDF sur les parcelles situées à CUSSAC FORT MEDOC (33460) cadastrées ZA 152 – 164 – 323 – 324 - 494.
- MANDATE Monsieur le Maire à la signature de la convention et sa publication avec la faculté de subdéléguer.

2013-062 DECLASSEMENT D'UNE PARCELLE ISSUE DE LA PLACE DES COMMERCES

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le projet de vente à Monsieur SCHLICK et Madame SUSTERAC de la boulangerie et de la maison rue Jeanne d'Arc.

Le document d'arpentage vient d'être établi et il s'avère que le bâtiment de la boulangerie empiète sur la place des commerces. Pour que cette vente puisse se réaliser, il est nécessaire de délibérer pour déclasser 10 centiares issus de la parcelle ZA 58.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur ce projet.

Après en avoir délibéré, par 10 voix POUR + 3 procurations et 1 ABSTENTION (Mme SEGUIN) le Conseil Municipal

- AUTORISE le déclassement de 10 centiares issus de la parcelle ZA 58 qui seront vendus à Monsieur SCHLICK et Madame SUSTERAC
- AUTORISE Monsieur le Maire à lancer l'enquête publique,
- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à la désignation d'un commissaire enquêteur chargé de cette enquête et à accomplir toutes les formalités de publication, de notifications nécessaires.

2013-063 CONVENTION STAGE

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de stage « paysage » d'un étudiant de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux.

Le thème retenu pour ce stage est : la réinstallation de jardins potagers sur le site de Fort Médoc dans le cadre de la valorisation du site. Voir copie de la convention ci-jointe.

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à se prononcer sur le montant de la gratification qui sera accordée au stagiaire ainsi que sur la durée du stage sachant que celui-ci ne peut excéder une année universitaire.

Après en avoir délibéré, par 10 voix POUR + 3 procurations et 1 ABSTENTION (M DEHRI) le Conseil Municipal

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention pour une durée de 3 mois à compter du 1^{er} janvier 2014
- ACCORDE une gratification d'un montant de 12,50% du plafond horaire de la Sécurité Sociale au stagiaire à compter du 1^{er} jour du 1^{er} mois de stage.

2013-064 - TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE

Suite aux informations transmises par les services préfectoraux cette délibération est retirée de l'ordre du jour.

2013-064 – TARIF DES ENTREES AU FORT MEDOC

Madame Gauthiez explique au Conseil Municipal qu'une nouvelle plaquette publicitaire concernant le Verrou de l'Estuaire va être éditée. Avant que ce document parte à l'impression elle souhaite connaître l'avis du Conseil Municipal sur une éventuelle révision des prix d'entrée au Fort Médoc.

A l'unanimité, le Conseil Municipal maintient les prix pratiqués actuellement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30 mn.